

## Le marché bancaire international et l'euro<sup>1</sup>

*La structure du marché bancaire international a beaucoup évolué depuis l'introduction de l'euro en 1999. L'euro est davantage utilisé dans les opérations transfrontières que les monnaies qu'il a remplacées et la dispersion géographique des relations bilatérales au sein de la zone euro s'est accrue durant les années ayant suivi sa mise en circulation. Récemment, toutefois, le développement de l'activité en euros a marqué le pas. En outre, les indicateurs de présence des banques sur les marchés de la dette au sein de la zone euro ne donnent pas de signes clairs d'une intégration plus poussée du système bancaire depuis 1999.*

JEL : F34, G15, G21.

On s'attendait à ce que l'introduction de l'euro, en 1999, marque le début d'importantes mutations structurelles sur le marché bancaire international. Le passage à la monnaie unique laissait augurer des gains d'efficacité susceptibles de remettre en cause la suprématie du dollar EU au plan international. Dans un contexte de déréglementation des opérations transfrontières, il était de surcroît l'occasion d'une intégration bancaire plus poussée à l'intérieur de la zone euro, les banques de la région devant bénéficier de la baisse des coûts de transaction.

Des signes de ces changements sont-ils visibles neuf ans plus tard ? Pour répondre, la présente étude s'appuie principalement sur les statistiques bancaires internationales BRI, l'une des rares sources à présenter les flux bilatéraux ventilés par monnaie<sup>2</sup>. Dans une première section, elle examine la place de l'euro vis-à-vis du dollar EU dans les transactions bancaires internationales. Elle note, à l'échelle mondiale, un recours accru à l'euro, tant en valeur absolue que relative, jusqu'à la fin des années 1990, puis une stabilisation ces dernières années. Dans l'ensemble, la progression initiale a

---

<sup>1</sup> Les points de vue exprimés ici sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de la BRI. Les auteurs tiennent à remercier Angelika Donaubauber et Emir Emiray pour leur aide dans la réalisation des graphiques.

<sup>2</sup> Les *statistiques territoriales BRI ventilées par pays de résidence* de la contrepartie font état des positions transfrontières (avoirs et engagements) des banques déclarantes, dans toutes les monnaies, et des positions en devises détenues sur les résidents. Sont présentées séparément les positions dans les cinq grandes monnaies (dollar EU, euro, yen, franc suisse et livre sterling), la monnaie du pays déclarant et, globalement, l'ensemble des autres monnaies. Pour une description complète, se reporter à BRI (2003a,b) et Wooldridge (2002).

résultat d'un essor de l'activité des établissements ayant leur siège dans la zone euro (ci-après « les banques de la zone euro »), mais aussi d'importantes évolutions dans l'utilisation de l'euro par les banques sises ailleurs, en particulier au Royaume-Uni et en Suisse.

La deuxième section analyse la structure de l'activité bancaire internationale *au sein* de la zone euro. De nombreux travaux de recherche, se fondant sur des données en *prix*, concluent, d'une manière générale, à une forte intégration du marché interbancaire local, alors que les prêts à la clientèle (c'est-à-dire au secteur non bancaire) restent, eux, relativement segmentés. Les mesures en *volume* considérées ici cadrent avec ce schéma général. La dispersion des relations bancaires transfrontières s'accroît depuis l'introduction de l'euro, en partie sous l'effet de l'expansion de l'interbancaire. Par contre, d'autres indicateurs d'intégration, tels que la présence des établissements étrangers sur les marchés locaux des services à la clientèle, progressent dans certains pays de la zone euro.

## L'euro et le système bancaire mondial

Depuis l'introduction de l'euro, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la part (en termes d'encours) de la monnaie unique dans les transactions bancaires internationales a pratiquement quadruplé. Le total des créances en euros des banques déclarantes BRI atteignait \$12 400 milliards au deuxième trimestre 2007, contre \$3 600 milliards au premier trimestre 1999 (graphique 1, cadre supérieur gauche)<sup>3</sup>. Cependant, comparée à celle des autres monnaies, elle n'a augmenté que durant les quatre premières années, passant de 34 % à 41 %, puis s'est stabilisée après 2003 et a commencé récemment de reculer légèrement, l'euro perdant du terrain face à la livre sterling.

Les banques de la zone euro sont les principaux prêteurs en euros. Dans les statistiques consolidées BRI, les établissements allemands et français se classent respectivement à la première et à la troisième place pour les créances étrangères en toutes monnaies<sup>4</sup>. Les établissements néerlandais (graphique 2, cadre de gauche) suivent de près. D'après les statistiques BRI établies sur la base du pays d'origine des banques, qui permettent de reconstituer partiellement les bilans mondiaux des banques, plus de la moitié des créances (hors créances intragroupes) détenues dans ces trois pays sont vraisemblablement libellées en euros (graphique 2, cadre du milieu)<sup>5</sup>. De plus,

Les banques de la zone euro...

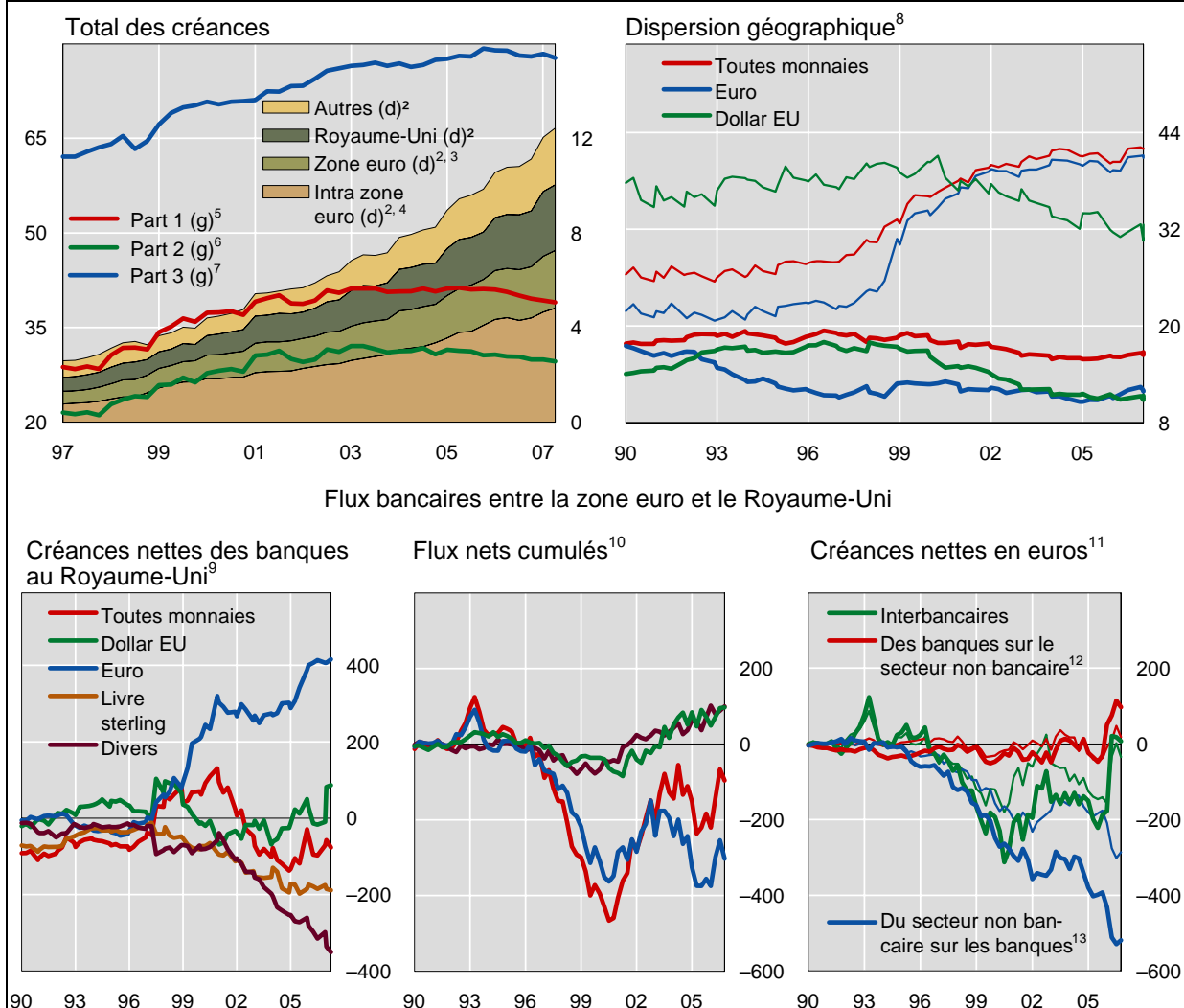
---

<sup>3</sup> Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en dollars EU à cours de change constants de la fin du deuxième trimestre 2007.

<sup>4</sup> Les *statistiques bancaires consolidées BRI* présentent l'exposition mondiale des banques déclarantes, ventilée par pays d'origine des banques. Les créances étrangères se composent des créances transfrontières et des créances locales des implantations à l'étranger.

<sup>5</sup> Les *statistiques territoriales BRI par pays d'origine* ventilent les positions transfrontières (en toutes monnaies) totales des banques et leurs positions (en devises) vis-à-vis des résidents sur la base du pays d'origine de la banque mère (sans ventilation par pays de la contrepartie). Ces données ne comprennent donc pas les créances en euros sur les résidents comptabilisées au sein de la zone euro. Sont, en outre, exclues les créances en euros sur les

## Positions en euros des banques déclarantes<sup>1</sup>



<sup>1</sup> À cours de change constants de fin T2 2007. <sup>2</sup> Encours de créances internationales en euros sur le pays/groupe indiqué, en milliers de milliards de dollars EU. <sup>3</sup> Hors créances intrazonales. <sup>4</sup> Créances intrazonales uniquement. <sup>5</sup> Part des créances en euros dans le total des créances internationales ; en %. <sup>6</sup> Part des créances en euros dans le total, hors créances intrazonales, des créances internationales ; en %. <sup>7</sup> Part des créances transfrontières en euros dans le total des créances internationales comptabilisées à l'intérieur de la zone euro ; en %. <sup>8</sup> Part des 75 centiles les moins importants (définis au graphique 3) dans le volume total des relations bancaires. Les lignes épaisses représentent le réseau mondial des relations bancaires, chaque pays de la zone euro correspondant à un nœud distinct. Les lignes fines représentent le réseau interne à la zone euro. En %. <sup>9</sup> Créances sur les résidents (hors livre sterling) et sur les non-résidents ; en milliards de dollars EU. « Divers » : toutes les monnaies hors dollar EU, euro, franc suisse, livre sterling et yen. <sup>10</sup> Flux nets cumulés des résidents de la zone euro vers le reste du monde ; en milliards de dollars EU. « Divers » : toutes les monnaies hors dollar EU et euro. <sup>11</sup> Flux nets cumulés des résidents de la zone euro vers les banques et le secteur non bancaire dans le reste du monde (lignes épaisses) ou au Royaume-Uni uniquement (lignes fines) ; en milliards de dollars EU. <sup>12</sup> Flux nets cumulés des banques dans la zone euro vers le secteur non bancaire au Royaume-Uni. <sup>13</sup> Flux nets cumulés du secteur non bancaire dans la zone euro vers les banques au Royaume-Uni.

Source : BRI.

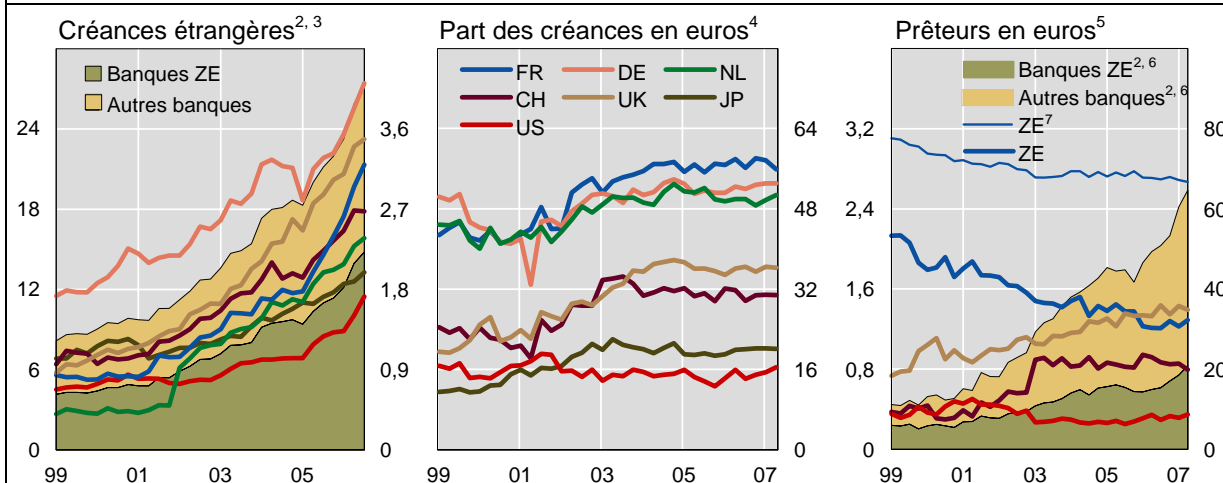
Graphique 1

les deux tiers environ de l'encours mondial des créances en euros (hors créances intragroupes) sont inscrits au bilan des banques de la zone euro (graphique 2, cadre de droite), souvent via leurs implantations (filiales et succursales) dans de grandes places financières. Ainsi, au Royaume-Uni,

résidents comptabilisées par les implantations aux États-Unis, ainsi que les créances sur toutes les contreparties comptabilisées par les agences implantées dans des pays non déclarants.

## Taille des systèmes bancaires et crédit en euros<sup>1</sup>

Par pays d'origine des banques



CH = banques suisses ; DE = banques allemandes ; EA = banques de la zone euro ; FR = banques françaises ; JP = banques japonaises ; NL = banques néerlandaises ; UK = banques britanniques ; US = banques des États-Unis. Zones colorées : échelles de gauche.

<sup>1</sup> Hors positions intragroupes. <sup>2</sup> En milliers de milliards de dollars EU. <sup>3</sup> Total des créances étrangères consolidées, sur la base de l'emprunteur direct (créances transfrontières dans toutes les monnaies plus créances dans toutes les monnaies comptabilisées par les implantations à l'étranger). <sup>4</sup> Part des créances en euros dans le total des créances comptabilisées par les implantations dans le monde entier, hors prêts locaux en euros comptabilisés dans la zone euro ; en %. <sup>5</sup> Lignes épaisses : part des créances comptabilisées par les banques ayant leur siège dans le pays/la zone considéré(e) dans le total des créances en euros comptabilisées par l'ensemble des banques au Royaume-Uni ; en %. <sup>6</sup> Crédit des implantations au Royaume-Uni. <sup>7</sup> Part des créances comptabilisées par les banques ayant leur siège dans la zone euro dans le total des créances en euros comptabilisées par l'ensemble des pays déclarants ; en %.

Source : BRI.

Graphique 2

15 % et 7 % des créances totales (et 15 % et 9 % de celles en euros) sont détenues par des implantations locales des banques allemandes et néerlandaises.

Il reste que les banques ayant leur siège hors de la zone euro – en particulier, au Royaume-Uni et en Suisse – utilisent de plus en plus l'euro depuis 1999 (graphique 2, cadre du milieu). Ce sont, par exemple, les banques au Royaume-Uni qui ont le plus développé leurs activités de prêt en euros depuis le pays du siège. Elles détenaient ainsi 32 % des créances en euros des banques au Royaume-Uni à la mi-2007, contre 15 % en 1999 (graphique 2, cadre de droite). Sur cette période, la part des banques de la zone euro a donc décliné au Royaume-Uni, comme dans le reste du monde (même cadre, ligne fine).

...à l'instar des banques du Royaume-Uni et de la Suisse...

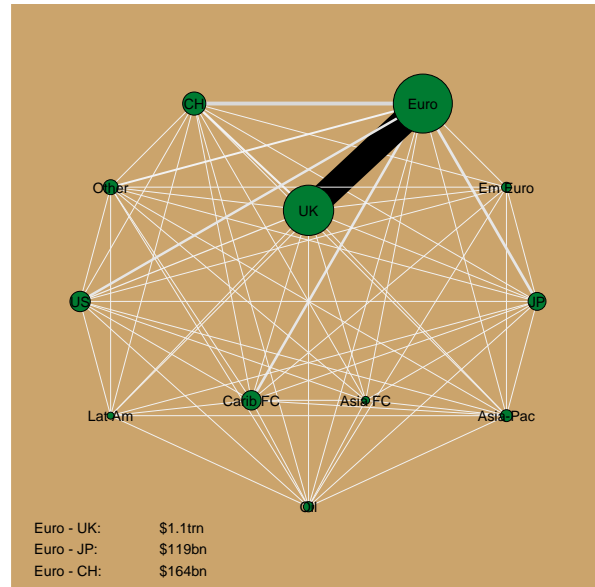
### Relations bilatérales de l'euro

Une représentation graphique du système bancaire international aide à mieux comprendre l'expansion de l'activité en euros et la configuration des relations interrégionales. Sur le graphique 3, ce système apparaît sous la forme d'un réseau de nœuds interconnectés, qui représentent chacun un pays ou une région<sup>6</sup>. L'épaisseur de chaque ligne reliant deux nœuds est proportionnelle à

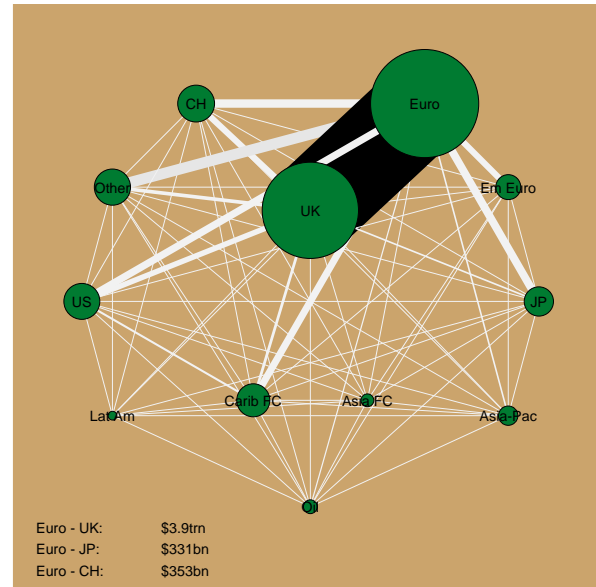
<sup>6</sup> Voir McGuire et Tarashev (2006) pour plus de détails sur l'élaboration de ces indicateurs, et von Peter (BRI, « From size to network structure », *Rapport trimestriel*, décembre 2007) pour une analyse des relations mondiales entre banques.

# Relations bilatérales dans le système bancaire international<sup>1</sup>

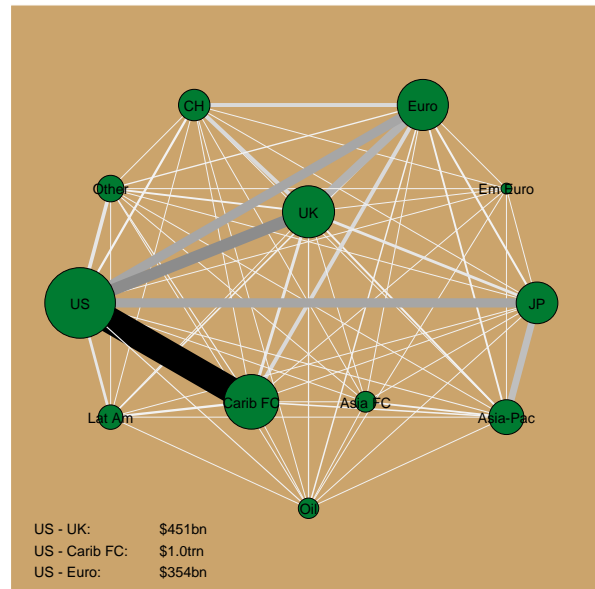
Euro : 1998 T4



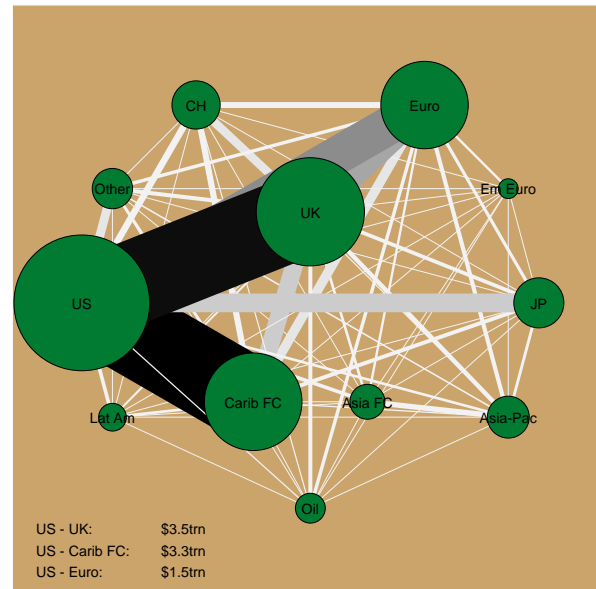
Euro : 2007 T2



Dollar EU : 1998 T4



Dollar EU : 2007 T2



Asia FC = centres financiers d'Asie (Hong-Kong RAS, Macao et Singapour) ; Asia-Pac = Chine, Corée, Inde, Indonésie, Malaysia, Pakistan, Philippines, Taïwan (Chine) et Thaïlande ; Carib FC = centres financiers des Caraïbes (Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Bermudes, îles Caïmans et Panama) ; CH = Suisse ; Em Euro = Europe émergente (Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine) ; Euro = États membres de la zone euro (hors Slovénie) ; JP = Japon ; Lat Am = Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Pérou ; Oil = États membres de l'OPEP (hors Indonésie) plus Russie ; Autres = Australie, Canada, Danemark, Norvège, Nouvelle-Zélande et Suède ; UK = Royaume-Uni, Guernesey, île de Man et Jersey ; US = États-Unis. Montants : bn = milliards ; trn = millier(s) de milliards.

<sup>1</sup> Le diamètre de chaque cercle est proportionnel à l'encours de créances et d'engagements transfrontières des banques déclarantes situées dans le pays/groupe de pays considéré. Certains groupes comprennent des pays non déclarants. L'épaisseur des lignes reliant A et B est proportionnelle à la somme des : 1) créances des banques dans le pays/groupe de pays A sur l'ensemble des résidents de B ; 2) engagements des banques dans le pays/groupe de pays A envers le secteur non bancaire de B ; 3) créances des banques dans le pays/groupe de pays B sur l'ensemble des résidents de A ; 4) engagements des banques dans le pays/groupe de pays B envers le secteur non bancaire de A.

Source : BRI.

Graphique 3

l'importance de la relation bilatérale par monnaie, définie comme la somme des positions brutes (avoirs plus engagements) des banques, dans chacun des

deux pôles de la relation (pays ou région). Cette mesure ne rend pas compte du *flux* de capitaux entre les nœuds, mais permet d'évaluer l'ampleur globale des positions transfrontières à un moment donné.

Dans l'ensemble, les positions brutes des banques en euros sont concentrées sur un nombre de relations relativement restreint (graphique 3). Le volume le plus substantiel en euros, entre la zone euro et le Royaume-Uni, est passé de \$1 100 milliards fin 1998 à \$3 900 milliards à la mi-2007, contribuant largement à l'expansion générale du total des créances en euros (graphique 1, cadre supérieur gauche)<sup>7</sup>. Un indicateur chiffré de la dispersion géographique, à savoir la part de la valeur totale des relations que représentent les 75 centiles les moins importants, montre que la dispersion reste stable depuis 1999, autour de 12 %, après avoir reculé de 5 points au début des années 1990 (graphique 1, cadre supérieur droit)<sup>8</sup>. Dans le même temps, pour l'ensemble des monnaies, la dispersion géographique a diminué, principalement en raison d'une plus forte concentration au sein du marché du dollar EU<sup>9</sup>.

...stimulent la croissance des transactions en euros

Les flux nets ont évolué sensiblement, ainsi que l'indique le graphique 4, sur lequel les nœuds sont reliés par des flèches indiquant la direction et l'ampleur de ces flux<sup>10</sup>. De 1990 à 1998, les plus gros flux en euros, du Royaume-Uni vers la zone euro, se sont chiffrés à \$129 milliards en valeur cumulée, soit près du triple de ceux acheminés par la Suisse en direction de la zone euro, qui venaient au deuxième rang (graphique 4, cadre supérieur gauche). Cependant, depuis 1999, d'autres relations bilatérales de l'euro gagnent en importance. La diversification géographique et monétaire des banques au Japon, notamment, est à l'origine du plus vaste flux net bilatéral en euros (\$228 milliards), à destination de la zone euro. On constate également une augmentation des flux nets de la zone euro en direction de l'Europe émergente, ainsi que des centres financiers des Caraïbes à destination de la zone euro (graphique 4, cadre supérieur droit).

Les banques du Japon acheminent des euros vers la zone euro...

#### *Transformation de devises au Royaume-Uni*

En acheminant des fonds vers la zone euro, les banques au Royaume-Uni convertissent des engagements non libellés en euros en créances dans cette monnaie sur les emprunteurs de cette zone<sup>11</sup>. Les positions nettes longues en

...tout comme les banques du Royaume-Uni

---

<sup>7</sup> Toutefois, les relations bilatérales étaient généralement plus importantes sur le marché du dollar EU que sur le marché de l'euro, tant à la fin de 1998 qu'à la mi-2007 (graphique 3, cadres du bas).

<sup>8</sup> Ce calcul considère chaque pays de la zone euro comme un nœud distinct, mais exclut les relations à l'intérieur de cette zone. Le résultat de ces mesures de la dispersion ne varie pas significativement dans la plage des 60<sup>e</sup>-90<sup>e</sup> centiles.

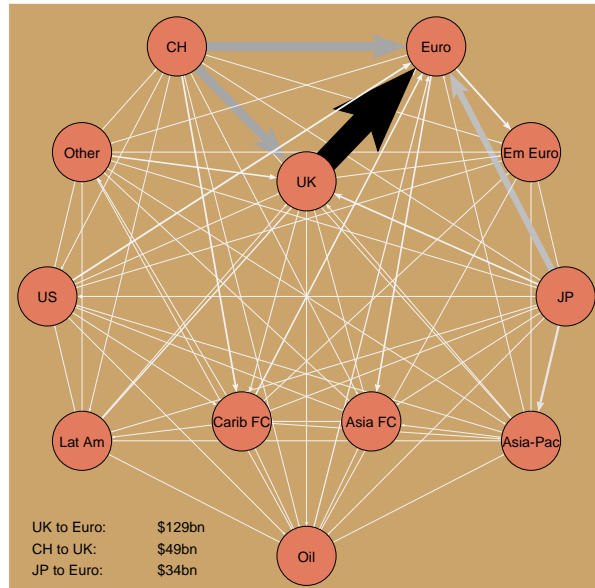
<sup>9</sup> Sur ce marché, la dispersion est tombée de 18 % en 1998 à 11 % pour le trimestre le plus récent, en raison d'une croissance soutenue des relations entre les États-Unis et le Royaume-Uni et entre les États-Unis et les Caraïbes.

<sup>10</sup> L'évaluation de ces flux nets se fonde, en partie, sur des estimations (voir encadré).

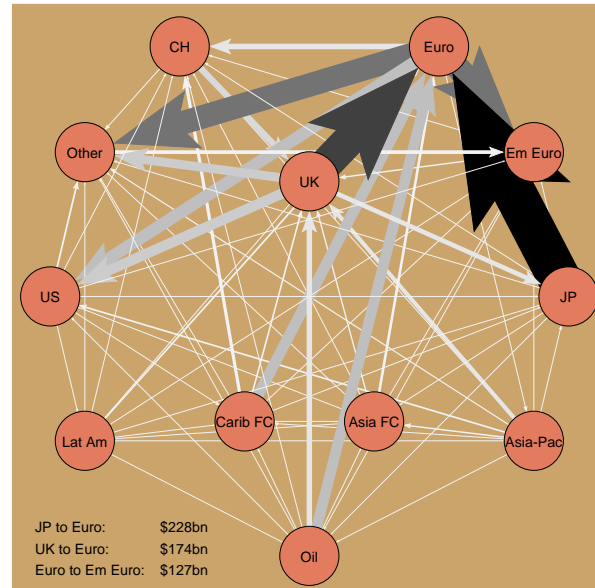
<sup>11</sup> Les statistiques BRI ne présentent que les positions au comptant dans le bilan des banques déclarantes, et ne tiennent pas compte des opérations de couverture hors bilan.

## Flux nets cumulés au sein du système bancaire international

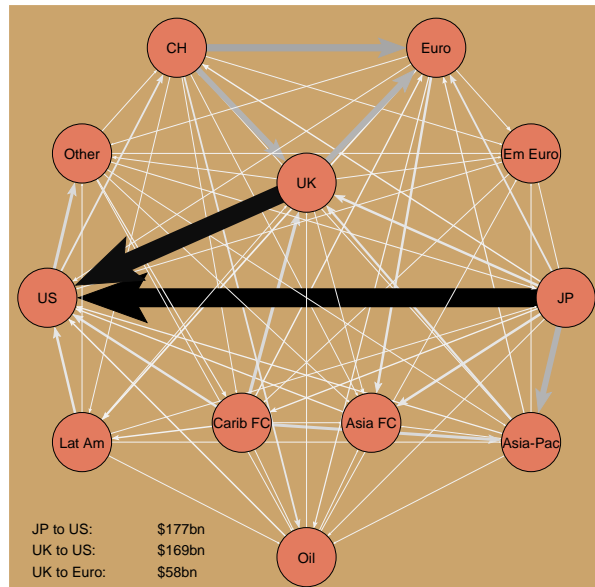
Euro : 1990 T3–1998 T4



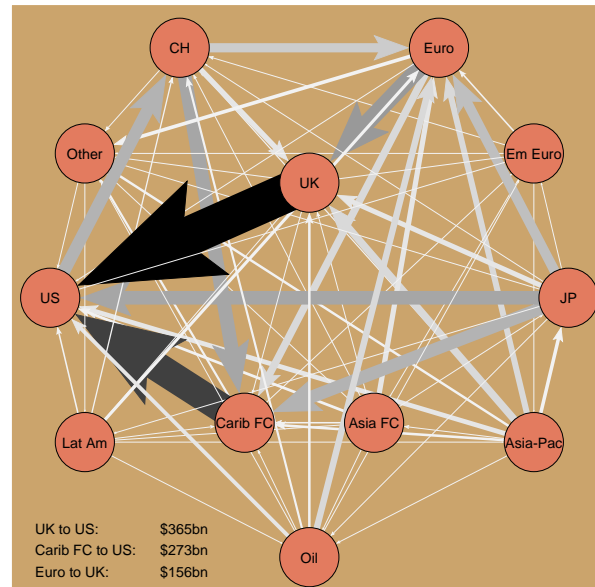
Euro : 1999 T1–2007 T2



Dollar EU : 1990 T3–1998 T4



Dollar EU : 1999 T1–2007 T2



Les nœuds et les abréviations sont définis à la note du graphique 3. L'épaisseur des flèches est proportionnelle au montant des flux bancaires nets cumulés entre pays/groupes de pays. Les flux nets entre A et B sont calculés comme la somme des : 1) créances nettes (avoirs moins engagements) des banques dans le pays/groupe de pays A sur le secteur non bancaire de B ; 2) créances nettes du secteur non bancaire de A sur les banques dans le pays/groupe de pays B ; 3) flux interbancaires nets entre A et B. Certains groupes comprennent des pays non déclarants. L'épaisseur des flèches étant à l'échelle du total des flux cumulés sur la période considérée, les cadres ne sont pas directement comparables entre eux.

Source : BRI.

Graphique 4

euros des banques au Royaume-Uni ne cessent de croître depuis 1999 (graphique 1, cadre inférieur gauche). À mi-2007, leurs créances nettes en euros (créances moins engagements) ressortaient à \$416 milliards, alors qu'elles étaient quasi nulles une décennie plus tôt. Cette expansion est financée par une augmentation parallèle de leurs engagements nets en livres sterling et dans des monnaies autres que les cinq principales.

Les flux nets en euros qui partent du Royaume-Uni représentent une proportion non négligeable du total destiné aux résidents de la zone euro (graphique 1, cadres inférieurs du milieu et de droite). Depuis 1990, on estime que 73 % des \$415 milliards de flux nets cumulés en euros acheminés vers la zone euro par le système bancaire provenaient du Royaume-Uni. Ce volume tient, pour l'essentiel, à l'accroissement des prêts accordés par les banques résidentes de ce pays au secteur *non bancaire* de la zone euro (Pays-Bas, France et Espagne, principalement).

Ces banques financent une partie de leur exposition envers la zone euro en émettant des titres de dette et des actions (de préférence à l'utilisation des dépôts), ce qui rend difficile l'interprétation des mesures des flux nets bilatéraux. En effet, lorsque ces titres sont vendus sur le marché secondaire, les banques déclarantes n'ont généralement pas connaissance de l'identité du détenteur et ne peuvent donc pas rattacher ces engagements à un pays précis (encadré). Néanmoins, même dans l'hypothèse (*a priori* prudente) où tous seraient détenus par des résidents de la zone euro, cette région représenterait encore quelque 82 % de la position nette (positive) en euros des banques résidentes du Royaume-Uni.

Les engagements sous forme de titres de dette sont difficiles à observer

## L'euro et le système bancaire de la zone euro

Les banques de la zone euro jouent un rôle essentiel dans l'activité transfrontière. Ainsi, en Allemagne, le total des flux nets (toutes monnaies confondues) acheminés vers le reste du monde par le système bancaire excède, depuis 1999, les sorties nettes cumulées au compte des transactions courantes (graphique 5)<sup>12</sup>. De même, le total des flux bancaires nets reçus par l'Italie (estimé à plus de \$600 milliards depuis fin 1997) est largement supérieur au déficit courant cumulé de ce pays sur cette période.

Depuis 1999, l'euro tient une place croissante dans les opérations bancaires transfrontières au sein de la zone euro, avec un encours de créances multiplié par six entre 1997 et mi-2007 ; en conséquence, la part de l'euro est passée de 62 % en 1998 à 78 % à mi-2007 (graphique 1, cadre supérieur gauche).

Les relations à l'intérieur de la zone euro...

La monnaie unique européenne favorise-t-elle une intégration bancaire plus poussée ? D'une manière générale, les travaux montrent que c'est le cas pour l'interbancaire. Les marchés de détail restent, eux, segmentés<sup>13</sup>. À l'exception des travaux de Manna (2004), ces recherches se sont peu intéressées aux mesures de l'activité bancaire internationale en termes de *volume*. Pourtant, de telles mesures renferment des informations utiles sur le

---

<sup>12</sup> Il convient d'interpréter ces chiffres avec prudence, car, depuis 1999, l'Allemagne ne communique pas les engagements sous forme de titres de dette en euros, d'où un biais à la hausse dans les estimations des flux bancaires nets provenant de ce pays. Pour plus de détails, voir encadré.

<sup>13</sup> Voir notamment Baele *et al.* (2004), BCE (2006), Bos et Schmiedel (2006), Dominguez (2006), Galati et Tsatsaronis (2001), Gropp *et al.* (2006), ainsi que Manna (2004).



## Difficulté de mesure des flux bancaires nets

Le recours croissant des banques aux marchés de la dette et des actions pour leur financement rend plus difficile la mesure de la position financière nette d'un pays par rapport à un autre. Le présent encadré explique les causes et évalue quantitativement les effets du problème ; il expose un moyen d'y remédier. La principale difficulté tient au fait qu'une forte proportion des engagements des établissements étant des titres détenus par le secteur non bancaire, ils échappent aux statistiques BRI.

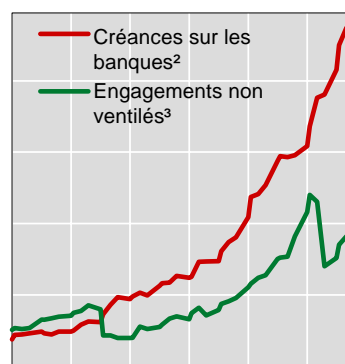
Pour les banques déclarantes BRI, les engagements sous forme de titres de dette ou de propriété sont passés de \$382 milliards (4 % de l'encours total de leurs ressources), fin 1995, à \$4 200 milliards (13 %), mi-2007. Deux problèmes connexes rendent ainsi plus délicate l'interprétation des statistiques BRI. Premièrement, les titres étant négociés sur le marché secondaire, les banques ne peuvent pas, le plus souvent, en identifier les détenteurs. La part des engagements qu'elles ne peuvent rattacher à un pays précis est ainsi passée de 7 % à 10 % sur la période citée. Deuxièmement, elles peuvent de moins en moins différencier émissions *internationales* et *domestiques*, et donc déterminer si tel ou tel engagement est *transfrontière* ou non. Par exemple, depuis 1999, la plupart des pays de la zone euro ne font pas état de leurs engagements sous forme de titres de dette internationaux en euros, traités implicitement comme engagements domestiques. Cependant, les *créances* en euros sur le secteur bancaire des pays de la zone euro déclarées par les banques d'autres pays ne cessent d'augmenter depuis fin 1995, ce qui donne à penser que ces titres sont en fait détenus, pour l'essentiel, sur le marché international (graphique, cadre de gauche).

Les chiffres agrégés des engagements bancaires non ventilés par pays ou non comptabilisés ne permettent pas d'évaluer dans quelle mesure ces engagements peuvent fausser le calcul des positions bilatérales *nettes*. Dans le cas du Royaume-Uni, par exemple, l'encours des engagements non ventilés est important par rapport aux engagements bruts déclarés vis-à-vis des résidents de la zone euro (graphique, cadre du milieu), mais surtout, il est globalement *supérieur* à la position *nette* correspondante. L'incertitude est donc grande quant à l'ampleur réelle de cette position.

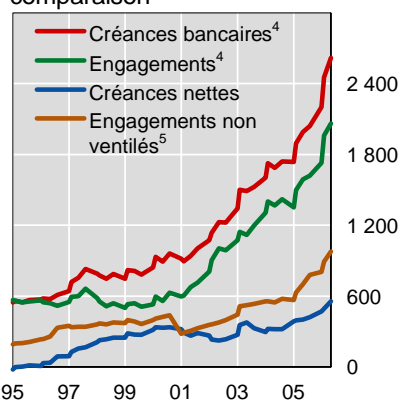
La structure bilatérale des statistiques territoriales de la BRI permet de corriger en partie les données. Pour partie (19 % actuellement), les engagements non ventilés des banques du Royaume-Uni sous forme de titres de dette sont déclarés à l'actif par les établissements d'autres pays (graphique, cadre de droite) et sont donc ventilés d'après le pays de résidence de ces contreparties. En revanche, pour les 81 % restants – très probablement détenus par le secteur *non bancaire*, non couvert par les statistiques BRI –, il est nécessaire de procéder à une estimation de la répartition géographique des investisseurs. La méthode d'estimation retenue pour l'analyse principale dans le cadre de la présente étude consiste à postuler que la répartition géographique correspond à celle des engagements des banques déclarantes vis-à-vis du secteur non bancaire sous forme de dépôts.

## Engagements des banques sous forme de titres de dette<sup>1</sup>

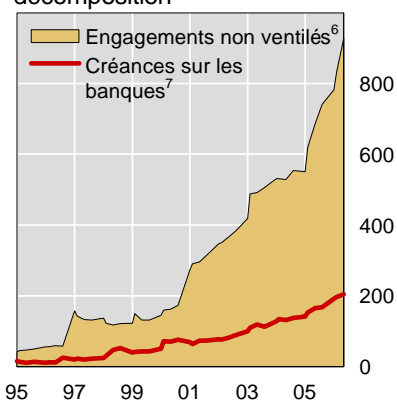
Engagements non comptabilisés



Engagements non ventilés : comparaison

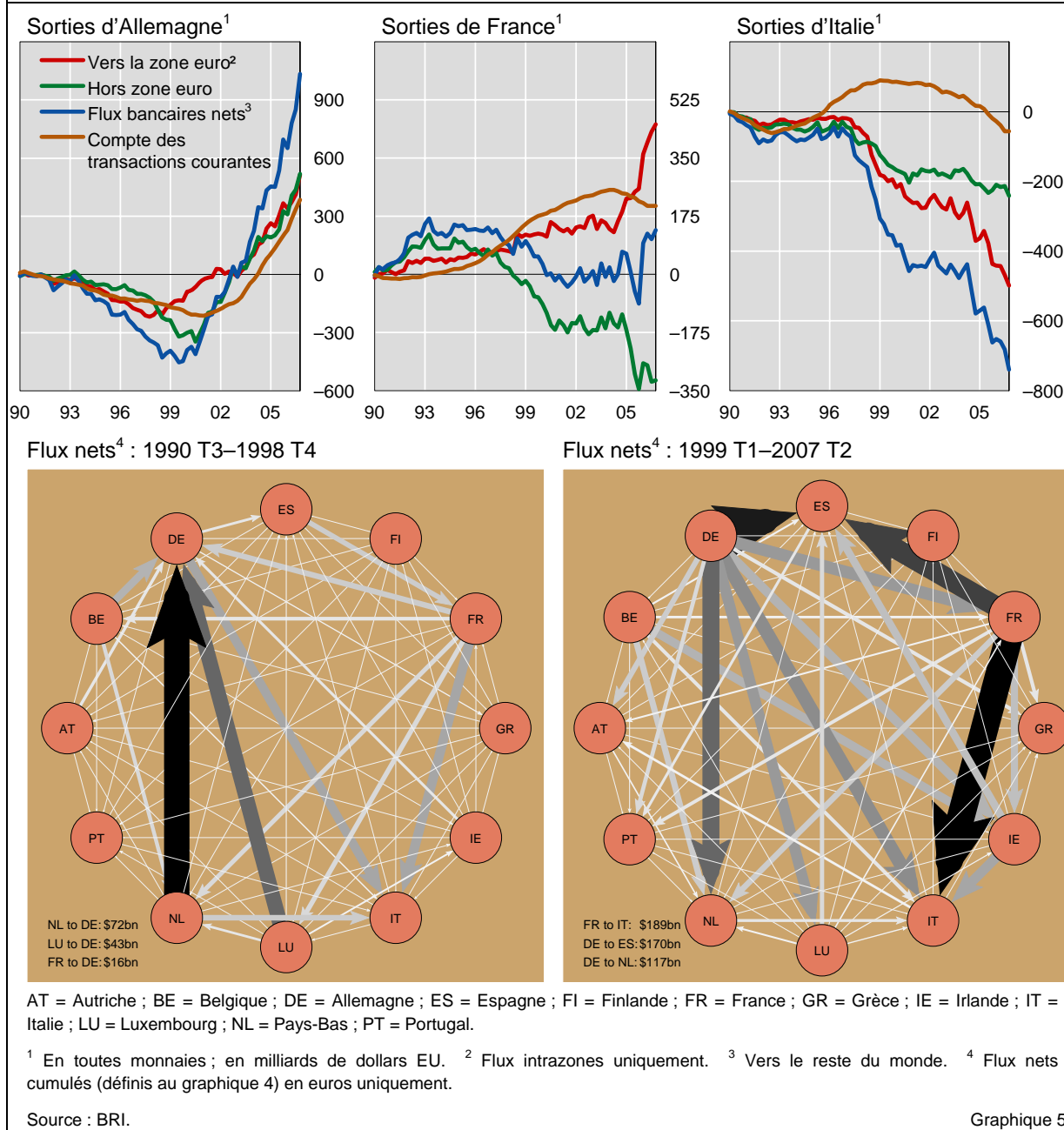


Engagements non ventilés : décomposition



<sup>1</sup> En milliards de dollars EU. Sur la base des statistiques territoriales BRI, par résidence des banques. <sup>2</sup> Créances sous forme de titres de dette en euros sur les banques dans la zone euro, déclarées par l'ensemble des banques déclarantes. <sup>3</sup> Titres de dette en euros détenus par des contreparties non identifiées, déclarés par les banques dans la zone euro. <sup>4</sup> Total des créances et engagements des banques au Royaume-Uni envers les résidents de la zone euro. <sup>5</sup> Tous instruments, chiffres déclarés par les banques au Royaume-Uni. <sup>6</sup> Titres de dette, déclarés par les banques au Royaume-Uni. <sup>7</sup> Engagements sous forme de titres de dette des banques déclarantes sur les banques au Royaume-Uni.

## Flux bancaires nets cumulés dans la zone euro



degré de diversification géographique, des portefeuilles d'actifs, à l'intérieur de la zone euro, opérée par les banques de la zone euro et sur le développement des opérations étrangères au sein de la zone. Le reste de cette section examine donc ces mesures quantitatives de l'intégration du marché interbancaire, puis s'intéresse aux activités de détail.

À l'intérieur de la zone euro, l'activité interbancaire transfrontière a fortement progressé depuis l'introduction de l'euro. La croissance annualisée de l'ensemble des positions sur ce marché est passée de 17 % sur la période 1990–1998 à 25 % depuis 1999, propulsant l'encours des créances à \$3 400 milliards au deuxième trimestre 2007. Cette croissance a toujours été supérieure à celle des marchés interbancaires dans le reste du monde, si bien que la zone euro génère actuellement 16 % de l'activité interbancaire

internationale, contre 10 % en 1998. Une telle expansion tient, pour l'essentiel, à l'utilisation accrue de l'euro. La part de cette monnaie dans l'interbancaire a avoisiné 70 % jusqu'en 1998, puis n'a cessé de croître régulièrement avant de se stabiliser à 86 % en 2003.

...sont devenues géographiquement plus dispersées

L'expansion des prêts interbancaires va de pair avec une plus forte dispersion géographique des positions transfrontières brutes au sein de la zone euro. Appliqué aux pays de cette région, l'indicateur de dispersion présenté plus haut révèle un bond sensible au moment de l'introduction de l'euro (graphique 1, cadre supérieur droit) : la part de la valeur totale représentée par les 75 centiles les moins importants des relations bilatérales (graphique 3) est passée de 25 % à la mi-1998 à 34 % à la mi-1999, puis à 41 % à mi-2007. En revanche, sur le segment en dollars EU du marché bancaire transfrontière à l'intérieur de la zone euro, la dispersion géographique est en recul constant depuis fin 1998.

Combinées avec les données sur le crédit intérieur à la clientèle, les statistiques BRI permettent d'élaborer des indicateurs de l'intégration de la banque de détail dans la zone euro. Ces indicateurs, qui rendent compte des prêts à la clientèle, reposent sur les statistiques consolidées BRI (non ventilées par monnaie et postérieures à 1998). Il n'est donc pas possible de comparer avec la période précédant l'avènement de l'euro, ni d'analyser explicitement l'utilisation de cette devise. Il reste que ces indicateurs sont utiles pour évaluer globalement la diversification et l'intégration des établissements.

La participation des banques étrangères...

Un premier ensemble d'indicateurs permet de mesurer le poids des banques étrangères sur les marchés locaux du crédit au sein de la zone euro<sup>14</sup>. Il s'agit de la part du crédit transfrontière direct dans le crédit total à la clientèle d'un pays donné. Cette forme de financement – accordée, ou du moins comptabilisée, par les implantations de banques étrangères hors du pays de résidence de l'emprunteur – échappe habituellement aux statistiques bancaires nationales. On calcule le ratio des prêts transfrontières (*PT*) par rapport au crédit bancaire total au secteur non bancaire :  $PT/(PT + CD)$ , où *CD* désigne les crédits consentis par les banques domestiques<sup>15</sup>.

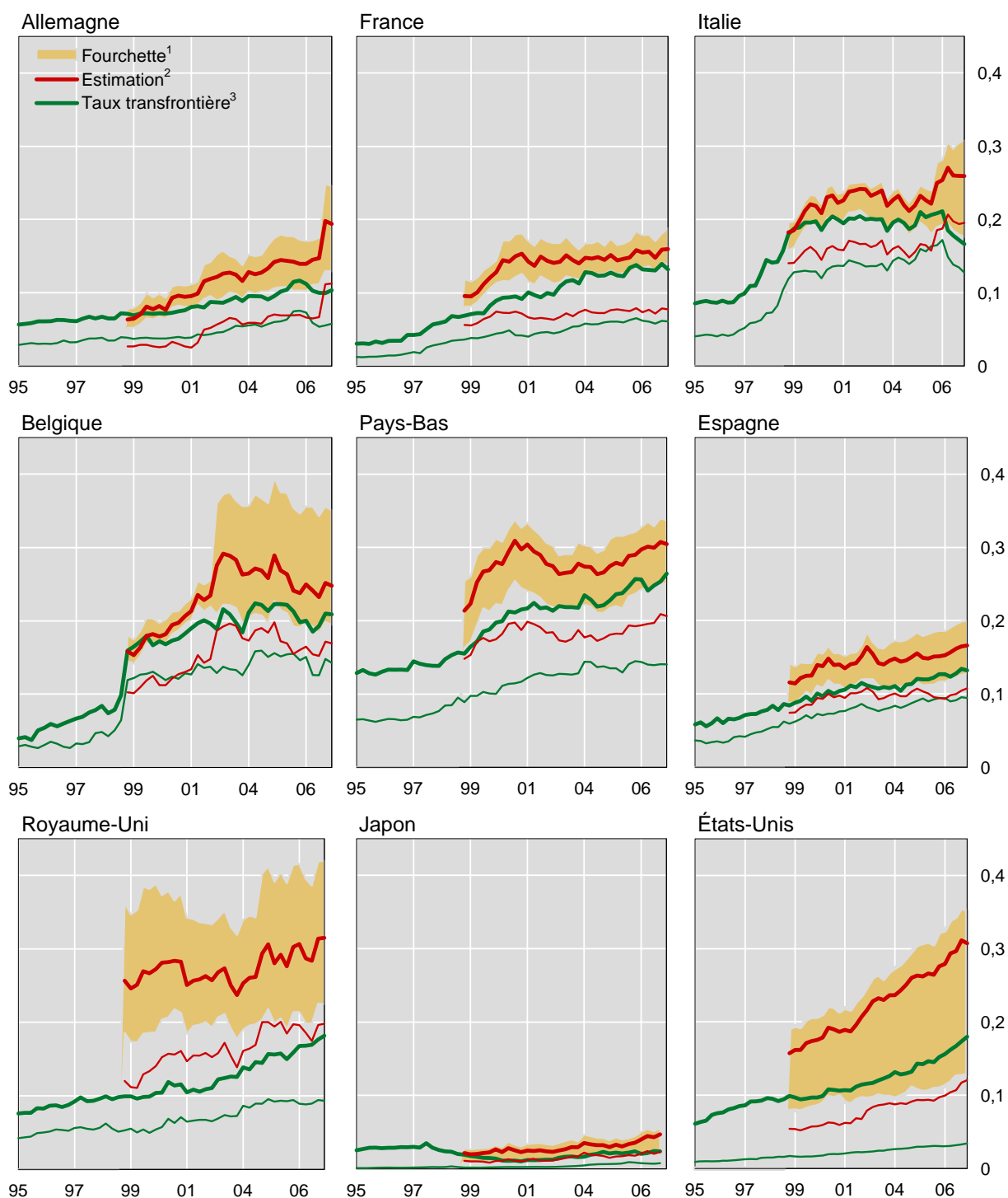
Une autre méthode mesure plus pleinement la présence des banques étrangères dans un pays donné, c'est-à-dire les prêts qu'elles consentent localement via leurs implantations dans le pays emprunteur. Cet indicateur correspond au ratio des créances transfrontières et locales des banques déclarantes vis-à-vis des résidents non bancaires par rapport au crédit

---

<sup>14</sup> Décrits en détail dans le *Rapport trimestriel BRI* de juin 2005, ces indicateurs ne mesurent que l'activité des banques déclarantes. La participation totale des banques étrangères dans un pays donné risque donc d'être sous-estimée si, par exemple, des banques locales sont détenues par des groupes non bancaires étrangers (tels que des sociétés de capital-investissement).

<sup>15</sup> Il est possible que cet indicateur sous-estime le rôle des établissements étrangers en ne tenant pas compte des prêts de leurs implantations locales. Cependant, il pourrait aussi le surestimer, car les banques locales peuvent accorder, via leurs implantations à l'étranger, d'importants crédits transfrontières aux résidents non bancaires.

## Taux de participation des banques étrangères dans neuf pays



<sup>1</sup> Ratio des créances internationales (y compris créances locales en devises) sur le secteur non bancaire par rapport au crédit total (crédit interne plus créances transfrontières) au secteur non bancaire. La zone colorée représente la fourchette dont les bornes sont obtenues par prise en compte ou non au numérateur des créances locales en monnaie locale (sur tous les secteurs). <sup>2</sup> Taux estimé en appliquant aux créances en monnaie locale la même ventilation sectorielle que pour les créances internationales. Les lignes rouges épaisses correspondent aux données déclarées par l'ensemble des banques étrangères, les lignes fines, aux données déclarées par les banques ayant leur siège dans la zone euro. <sup>3</sup> Ratio des créances transfrontières des banques déclarantes sur le secteur non bancaire par rapport au crédit total au secteur non bancaire. Les lignes vertes épaisses correspondent aux données communiquées par l'ensemble des pays déclarants, les lignes fines, aux données communiquées par les banques dans la zone euro.

Sources : FMI ; BRI.

Graphique 6

bancaire total au secteur non bancaire du pays considéré :  $(INT + LL)/(PT + CD)$ . Au numérateur, les créances internationales (*INT*) se composent des créances transfrontières et locales en devises sur les emprunteurs non bancaires. Les créances locales en monnaie locale, *LL*, non ventilées par secteur dans les statistiques BRI, englobent donc aussi les prêts à des banques. C'est pourquoi le graphique 6 représente cet indicateur par une fourchette, selon que *LL* est inclus ou exclu. Pour mieux cerner le chiffre effectif, on calcule la meilleure estimation en appliquant à *LL* la ventilation sectorielle disponible pour *INT*.

...s'accroît dans certains pays de la zone euro

Il ressort que les banques étrangères sont de plus en plus présentes dans certains pays de la zone euro, tels que l'Allemagne, l'Espagne et, plus récemment, l'Italie (graphique 6), mais leur présence stagne en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Lorsqu'il y a hausse, celle-ci s'expliquerait par une plus forte participation des banques de la zone elle-même (graphique 6, lignes fines), ce qui témoigne aussi d'une plus grande intégration. Néanmoins, cette participation reste faible dans d'autres pays de la zone euro, notamment en Allemagne et en France, par rapport aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Croissance des opérations étrangères des banques de la zone euro...

Les données relatives aux banques considérées en tant que créanciers traduisent l'*internationalisation* des systèmes bancaires nationaux. L'indicateur spécifique est ici une estimation du volume des *créances étrangères* sur les *créances totales* vis-à-vis du secteur non bancaire comptabilisées par les banques domiciliées dans un pays donné<sup>16</sup>. Malheureusement, le niveau de détail des statistiques BRI ventilées par nationalité ne permet pas de décomposer le crédit étranger par pays de résidence des emprunteurs non bancaires. En conséquence, bien qu'une progression de cet indicateur signifie *a priori* une intégration mondiale plus poussée des systèmes bancaires, l'intégration de ceux de la zone euro n'est ici mesurée qu'indirectement.

D'après cet indicateur, tous les grands systèmes bancaires nationaux se sont internationalisés au cours de la dernière décennie (graphique 7, cadre de gauche). Pour les banques domiciliées dans la zone euro, les créances étrangères sont nettement plus importantes que pour les banques du Japon ou des États-Unis, mais moins que pour les banques suisses ; elles représentent aujourd'hui 38 % du total de leurs prêts au secteur non bancaire, contre 26 % fin 1999.

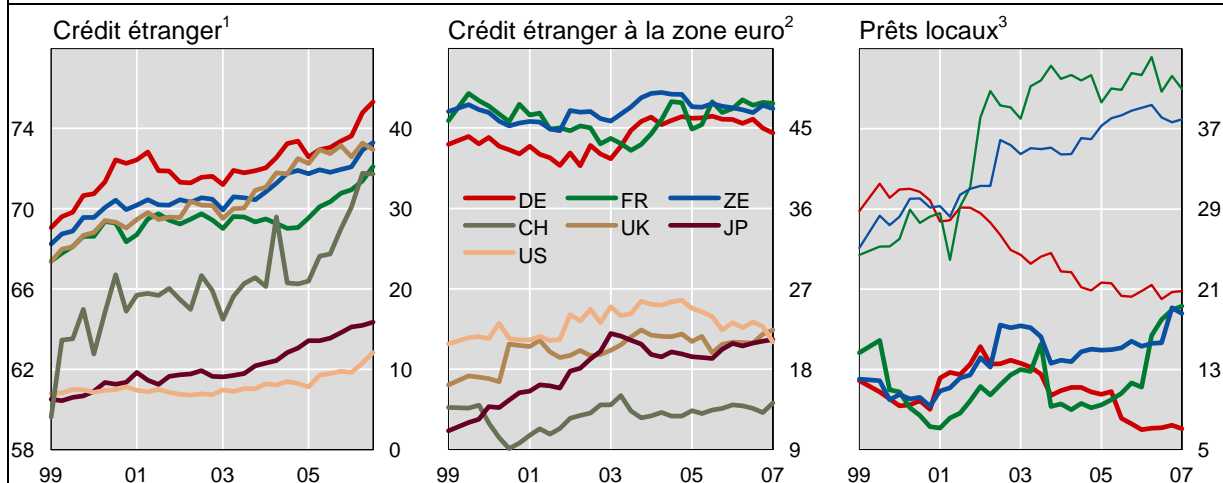
...principalement à l'extérieur de cette zone

Ce n'est toutefois pas une préférence accrue pour la zone euro dans leurs positions extérieures qui explique l'internationalisation des banques de la zone. Depuis la mi-1999, une part à peu près constante (45 %) de leurs créances étrangères (tous secteurs confondus) est destinée aux résidents de la zone euro (graphique 7, cadre du milieu). En outre, la fraction de cet ensemble qui

<sup>16</sup> Pour les banques ayant leur siège dans un pays donné, le *crédit étranger* aux agents non bancaires est la somme des éléments suivants : crédit international total au secteur non bancaire ; prêts locaux en monnaie locale au secteur non bancaire comptabilisés par les implantations à l'étranger (estimation) ; crédit transfrontière comptabilisé par les implantations à l'étranger au secteur non bancaire de ce pays donné ; prêts en devises aux résidents de ce pays. Le *crédit total* équivaut à : *crédit étranger* plus crédit accordé localement par ces mêmes banques, estimé par soustraction (crédit intérieur total recensé par le FMI moins crédit des banques étrangères dans ce pays donné).

## Internationalisation des systèmes bancaires

Par pays d'origine des banques, en %



CH = banques suisses ; DE = banques allemandes ; FR = banques françaises ; JP = banques japonaises ; UK = banques britanniques ; US = banques des États-Unis ; ZE = banques de la zone euro.

<sup>1</sup> Crédit étranger au secteur non bancaire, en % du crédit total au secteur non bancaire (voir note de bas de page numérotée 16) ; Suisse : échelle de gauche. <sup>2</sup> Crédit étranger aux secteurs bancaire et non bancaire dans la zone euro, en % du crédit étranger aux secteurs bancaire et non bancaire. <sup>3</sup> Crédit local en monnaie locale, en % du crédit étranger aux secteurs bancaire et non bancaire de la zone euro (lignes épaisses) et hors zone euro (lignes fines).

Sources : FMI ; BRI.

Graphique 7

est comptabilisée *localement*, c'est-à-dire par les implantations des banques dans les pays hôtes (graphique 7, cadre de droite), augmente lentement. Elle se situe actuellement à 19 %, soit 7 points de plus que fin 1999 et seulement 3 points supplémentaires par rapport à fin 2003. La composante « locale » des créances étrangères comptabilisées par les banques de la zone euro sur des contreparties *hors* de cette zone est bien plus substantielle et croît rapidement : 38 % dernièrement, contre 25 % fin 1999<sup>17</sup>.

## Conclusion

Globalement, l'introduction de l'euro s'est traduite par certains changements dans la structure du marché bancaire international, qu'il faut toutefois considérer comme relativement modestes à maints égards. Comparé aux anciennes monnaies qu'il a remplacées, l'euro tient une place plus grande dans les créances mondiales. Cependant, sur la période récente, son expansion n'a pas été supérieure à celle du dollar EU ou des autres devises (principalement la livre sterling), d'où une stagnation de la part qu'il représente dans le total des transactions bancaires internationales depuis 2003.

Au sein de la zone euro, les créances transfrontières affichent une expansion soutenue depuis l'introduction de l'euro. Cette expansion est largement due à la croissance de l'activité interbancaire. Les relations

<sup>17</sup> Cet accroissement reflète, du moins en partie, le rôle de plus en plus important que les banques de la zone euro jouent dans les systèmes financiers des nouveaux États membres de l'Union européenne (García-Herrero et Wooldridge, 2007).

bancaires bilatérales montrent une plus grande dispersion, ce qui donne à penser que l'intégration des systèmes avance. Néanmoins, dans de nombreux pays de la région, le taux de participation des banques étrangères au marché des crédits à la clientèle n'est qu'en légère augmentation, et reste inférieur à celui observé dans d'autres économies développées, signe d'une intégration lente au niveau des relations avec la clientèle.

## Bibliographie

Baele, L., A. Ferrando, P. Hördahl, E. Krylova et C. Monnet (2004) : « Measuring financial integration in the euro area », *ECB Occasional Paper Series*, n° 14.

Banque centrale européenne (2006) : *Indicators of financial integration in the euro area*, septembre.

Banque des Règlements Internationaux (2003a) : « Guide to the international financial statistics », *BIS Papers*, n° 14, février.

Banque des Règlements Internationaux (2003b) : « Guide to the international banking statistics », *BIS Papers*, n° 16, avril.

Bos, J. et H. Schmiedel (2006) : « Is there a single frontier in a single European banking market? », *ECB Working Paper Series*, n° 701, décembre.

Dominguez, K. (2006) : « The European Central Bank, the euro, and global financial markets », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 20, n° 4, automne.

Galati, G. et K. Tsatsaronis (2001) : « The impact of the euro on Europe's financial markets », *BIS Working Papers*, n° 100, juillet.

García-Herrero, A. et P. Wooldridge (2007) : « Global and regional financial integration: progress in emerging markets », *Rapport trimestriel BRI*, septembre, pp. 57–68.

Gropp, R., M. Duca et J. Vesala (2006) : « Cross-border bank contagion in Europe », *ECB Working Paper Series*, n° 662, juillet.

Manna, M. (2004) : « Developing statistical indicators of the integration of the euro area banking system », *ECB Working Paper Series*, n° 300, janvier.

McGuire, P. et N. Tarashev (2006) : « Tracking international bank flows », *Rapport trimestriel BRI*, décembre, pp. 27–40.

Wooldridge, P. (2002) : « Les statistiques BRI : mode d'emploi », *Rapport trimestriel BRI*, mars, pp. 79–97.